

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CS101

présenté par

M. Bazin

-----

### ARTICLE 9

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En lien avec l'amendement CS100, l'objet de cet amendement est de supprimer cet article 9.